

Note de F. Carle avril 1998

Les questions qui peuvent se poser.

Principaux articles récents (au 14.03.98) : le Figaro 14 et 15 janvier 1998, l'Express 12 février 1998, Libé 2 et 26 février, lettre de Médecins sans frontière dans le Monde 4 mars 1998, J-P. Chrétien le Monde 14 mars 1998.

Reprise des questions posées par MSF et par Jean-Pierre Chrétien (les autres s'y trouvent) :

1/ soutien au régime, rôle de l'armée française, etc... FM dit au Figaro : membre de l'OUA, pays à l'ONU, représentant une ethnie majoritaire à 80%, reconnu de tous, alors pourquoi un interdit ? - et il a raison, mais en cas d'excès notoire il peut y avoir un interdit, la question qui vient ensuite est donc : y avait-il des excès notoires et les connaissait-on ?

Pourquoi le rapport de la FIDH donné à Bruno Delaye en février 1993 (cf. le dossier) n'a-t-il pas fait l'objet d'une note ? (en tout cas je ne l'ai pas trouvée) Ce document est peut-être excessif, partisan, sans preuves (cf. Stephen Smith démolissant un rapport de Human Rights, Libération 31 juillet 1995). Mais il existe et les critiques s'y réfèrent tous, donc on doit l'étudier. On n'allait pas faire un rapport à FM sur tous les documents qui arrivaient, mais il a été suffisamment question de celui-ci pour qu'on puisse se demander : qu'en a-t-il su, quand, comment ? Mais tant que les Archives nationales restent verrouillées, on ne peut rien vérifier, si toutefois il y a eu une trace écrite ce qui est loin d'être toujours le cas.

Y a-t-il eu des « pogroms », du nazisme ? (disent J.P. Chrétien et d'autres) en 1992 ? Une chasse au tutsi répondant à l'agression du FPR ? Y a-t-il eu des instructeurs militaires français poussant aux mêmes exactions que naguère en Algérie (diverses atrocités sans parler de la torture) ? Pour quelle raison l'ambassadeur (Martres ?) s'en est-il tenu à des « rumeurs » ? - On peut concevoir que les hutus n'y allaient pas avec le dos de la cuiller avec les FPR ou soupçonnés tels, et il est déjà arrivé que les militaires français, comme les policiers, dérapent, et qu'on les couvre. Jusqu'à quel point ?

2/ : évacuation de Kigali d'une partie de la classe politique rwandaise. Clairement (notes d'avril), c'est FM qui a voulu qu'on mette la famille à l'abri. Pour les autres : la famille a dû s'élargir à l'africaine. C'est dans les moeurs normales entre Etats d'exfiltrer les membres du gouvernement légal menacés dans leur vie. On n'a foutu à la mer ni Duvalier, ni Bokassa. C'est comme ça et c'est valable pour tous.

3/ : livraisons d'armes après le 6 avril. La seule note sur les ventes d'armes est celle de Quesnot faxée à Corfou, 26 juin 1994 (ventes de 1990 à 1993). Il peut y avoir et il y a sûrement d'autres notes ailleurs, que je n'ai pas (archives de l'EMP, CIEEMG, SGDN).

Les livraisons dénoncées par divers médias, aperçues par des militaires à Goma par ex., ou arrêtées par la Minuar, ou garanties par le Crédit Lyonnais (bien avant l'embargo), semblent tout à fait privées et relèvent du trafic juteux. La question est alors celle que pose J.P. Chrétien : instrumentalisation par des entreprises douteuses (DYL-Invest par ex.) et des cercles obscurs ?

4/ : conduite de Turquoise. Il suffit de relire les notes de juin et juillet, et les conseils restreints, pour être assuré du point de vue officiel. Naturellement cela ne plaisait pas au FPR qui était empêché de venir neutraliser les hutus (les tueurs et peut-être aussi les autres).

Quesnot indique aussi que la zone humanitaire gênait les FAR (note du 27 ou 28 juin). Tant mieux si on gênait tout le monde. Bien rappeler que l'opération Turquoise a été menée par le gouvernement Balladur, qui informait le Pdt (et lui demandait parfois son avis)

Relations avec le gouvernement de Giensenyi ? A partir du moment où on ne le considérait pas comme nazi et où le FPR n'avait pas encore pris la capitale, ces relations étaient normales. Il me semble que les critiques visent surtout à nous dire qu'on ne s'est pas mis assez vite dans le camp du vainqueur désigné.

Autres critiques :

- la radio 1000 collines : est-ce qu'on pouvait la faire taire ou est-ce qu'on ne pouvait pas ? (cf déclaration en style diplomatique du représentant à l'ONU - hou les méchants, on leur demande d'arrêter) et allusion dans une note de Quesnot en juillet.

- le retrait de l'armée après l'évacuation début avril : il a été **expressément voulu par Matignon**, je n'ai pas d'avis de FM là-dessus.

- ce que Haby pensait d'Arusha. Voir les lettres et les notes 1990-93. Evidemment ça ne l'amusait pas, mais l'accord a été signé : au-delà, tout le reste est procès d'intention. Etait-il machiavélique ? En tout cas ce n'était pas l'avis de Dominique Pin ou de Bruno Delaye.

- la poursuite de génocides cachés en France : hélas la justice traîne les pieds sur bien d'autres cas, et se presse beaucoup plus quand ça l'arrange. On peut toujours s'indigner... Mais maintenant qu'on veut arracher les liens entre justice et pouvoir, ça va s'arranger, bien évidemment !...

La question de l'ethnicité : là je ne comprends pas ce qu'il y a dessous, J.P. Chrétien dénonce une vision communautariste, mais comment appliquer cet aspect idéologique (communautés ou République) à l'Afrique ? Et quand il s'agit d'un massacre, est-il important qu'il soit ethnique ou raciste ? on a bien parlé du nettoyage ethnique en Bosnie pour le réprouver, c'était la chose qui gênait, pas le mot. Il y a là une question idéologique que je ne saisis pas. Impression : on laisse entendre que nous trouvons qu'un massacre ethnique est moins condamnable qu'un massacre raciste.